

De tous les cours d'eau de Hongrie, c'est le Danube qui subit le plus de pollution aux microparticules de plastique, selon une récente étude.

Rien de très alarmant, écrit le journal *Heti világgazdaság* qui rapporte l'étude, mais la pollution au plastique pourrait menacer l'écosystème danubien si rien n'est fait pour inverser la tendance.

En effet, une étude menée par Laboratorium.hu pour le compte de WESSLING Hungary Kft. montre que le Danube contient 50 micro-plastiques par mètre cube d'eau, soit bien plus que des cours d'eau comme la Rábá (12) ou encore la rivière Ipoly (2), très préservée du fait qu'elle traverse des espaces protégés.

Sans surprise, le Danube est plus pollué en aval (au niveau du port franc de Csepel) qu'en amont de Budapest (au niveau du pont Megyeri) et, sans surprise non plus, il s'agit avant tout d'une pollution liée aux plastiques d'emballage, c'est à dire au polyéthylène, au polypropylène et autre polystyrène.

Dans le bassin de la rivière Tisza, un affluent du Danube, les chercheurs ont trouvé 5 microparticules par mètre cube, au niveau de Dombrád, et 23 dans le lac Tisza, dans le nord-est du pays.



Polyéthylène en bleu, polypropylène en orange. Source : laboratorium.hu.

Sur la base des résultats des études d'impact internationales, on peut supposer que les micro-plastiques ont un effet néfaste sur l'écosystème danubien et constituent, à long terme, une menace potentielle pour la santé humaine, estiment les scientifiques en charge de l'étude.

Mais, prudents, ils soulignent aussi le fait que « *ces résultats reposent sur des mesures ponctuelles. Par conséquent, il est impossible d'en tirer des conclusions à long terme* ». Que l'on se rassure aussi, prévient [HVG](#), cela n'impacte pas l'eau du robinet qui provient à 96 % de sources souterraines en Hongrie.

La Commission européenne a mis sur pied un [vaste plan destiné à lutter contre la pollution au plastique](#), prévoyant que tous les emballages plastiques seront recyclables ou réutilisables d'ici à 2030.

Mais la Hongrie n'est pas en avance en matière de lutte contre les plastiques en tous genres qui polluent les milieux marins. Cela dit, les plastiques à usage unique (sacs plastiques, gobelets, couverts...) seront taxés plus lourdement à compter du début 2019 et totalement interdits en 2021.